

Réunion du Mardi 07 Juillet 2020 à 14H00, salle des associations, AFP et SEA (Société Économie Alpestre).

Présents : Audrey Roy, Sébastien maillant Rosset (SEA)
Jean Louis Bermond, Pierre Margueron, Maryline Duval (AFP)

A la demande de l'AFP de Villarodin Bourget la Norma, cette réunion fait l'objet de deux thèmes :

- _ 1 Élaboration de nouveaux contrats ou extension
- _ 2 Communications : Pratique des usages sur le territoire

1 Contrats :

Projet d'installation de Villarodin Alexandra Kierski

Proposition d'écriture d'un bail avant Novembre, en Co construction avec le futur exploitant le conseil syndical de l'AFP et La Sea. Besoin et diagnostic des zones proposées pour l'installation

Question sur le secteur des Turfs (au-dessus de la départementale) zone proposée en réserve en fonction des besoins à venir.

Après réflexion et questionnement suite à la demande de M. Berthelot Thierry, Sébastien maillant Rosset nous suggère de lui autoriser l'exploitation avec un contrat très encadré, et une vigilance sur le terme de la convention comme un CPP (contrat pluriannuel de pâturage). L'objectif étant de permettre de conserver un entretien.

Contrat : Jean Louis Favre

Suite aux travaux de remise en état des secteurs liés aux compensations agricoles TELT, la surface de Jean Louis Favre se verra agrandie. (Zone d'Amodon secteur des crottes et alentours, de fauche) La question étant sur le contrat déjà écrit.

Faut-il réécrire ce contrat ou proposer un avenant. Si la surface proposée reste minime, un avenant au contrat reste suffisant. **A réaliser par le conseil syndical de l'AFP.**

Cela étant, Sébastien nous suggère d'attendre que les travaux soient réalisés pour modifier le contrat.

Contrat : Nathalie Choiseau

Choiseau Nathalie, en fonction de la nouvelle répartition, qui sera validée prochainement par le conseil syndical et Nathalie, un avenant reste possible. (Si l'étendue de la surface proposée reste moindre) Tout cela après un travail en commun pour identifier les besoins. Rencontre prochaine afin de finaliser les secteurs pour son exploitation.

A réaliser par le conseil syndical de l'AFP

Contrat : Groupement de la Partie

Un rappel du contexte, depuis deux étés d'estive, en accord avec le Groupement de la Partie, nous échangeons sur les secteurs bas de la commune (village du Bourget) qui seraient intéressant et pratique aussi pour la suite de leur activité et pour l'entretien des parcelles. Zones basses. (Chaussina, Plan Champ, Rimollard) etc....

De la même façon que pour Nathalie nous leur proposerons un avenant dans la limite de l'extension des surfaces, après validation des secteurs selon leurs pratiques.

A réaliser par le conseil syndical de l'AFP.

Berthelot Thierry :

La question de cet exploitant revient souvent, de nombreuses questions se posent sur son activité. M. Berthelot interroge lui aussi les services, comme la SEA. Il a demandé un entretien avec M. le Maire de Villarodin Bourget Gilles Margueron. Le conseil syndical prendra une décision collective pour ce dossier. (Sébastien Maillant Rosset nous suggère quelques pistes).

Nous prendrons le temps de poser les choses et de réfléchir ensemble sur le projet pour le site des Turfs.

2 Communications

Pour rappel l'AFP a une page sur le site de la commune de Villarodin Bourget la Norma.

Terme assez large pour parler de partage du territoire. (Via Terra Modana le journal du canton, faire connaître les enjeux pastoraux en lien avec le tourisme).

Rencontre avec le chargé de mission APN (activité de pleine nature) de la communauté de communes M. Carboni, contact pris reste à trouver un moment de discussion.

Proposer un lien sur le site de la communauté de communes, pour mettre en lumière les AFP du Canton.

Communiquer pour partager les richesses du territoire (exploitants, projets d'installation enjeux d'entretien etc...)

Donner la possibilité aux habitants de connaître les études réalisées par le cabinet BIOTOP en lien avec les compensations agricoles environnementales TELT.

La SEA travaille sur une communication large, avec le département pour une signalétique en commun.

Conclusion :

Travail sur les deux volets proposés en amont avec les membres du conseil syndical et les acteurs du territoire.